La planète en péril :

* pollutions (Les déchets et les transports sont des problèmes de pollution majeurs)
* épuisement des ressources (eau) et espèces animales menacées

Les pollutions :

Les industries déversent des produits chimiques dans les rivières. La mauvaise gestion des déchets contribuent aux pollutions de proximité et aux grands déséquilibres de la planète. Actuellement, au lieu de recycler les déchets, on les brûle, les met dans les décharges ou on les déverse dans la nature.

Actions :

Au niveau local / individuel, on peut:

- trier ses déchets domestiques

- recycler (les emballages, les sacs, les appareils électriques, mais aussi les vêtements et autres objets devenus inutiles)

- choisir des modes de transports écologiques

- faire des achats réfléchis: par exemple, acheter moins d'emballages, acheter des produits bio et issus de commerce équitable, éviter les produits toxiques, acheter des produits de saison, privilégier les produits des fermes locales, acheter "éthique" (privilégier les compagnies ou les marques qui respectent l'environnement)

- acheter dans des magasins de charité

- participer à des "opérations nettoyage" des plages, des parcs, etc., entretenir des espaces naturels

- participer à des projets d'écoconstruction (panneaux solaires, recyclage des eaux de pluie)

- dans les établissements scolaires, sensibiliser les élèves aux problèmes de gâchis de nourriture, de papier, de chauffage, et d'électricité.

- s'informer sur les problèmes actuels en lisant des magazines spécialisés comme *Novethic*

- participer à des journées ou des semaines "spéciales environnement" (par exemple, la semaine "To Do Green" organisée par le magazine Féminin bio)

- regarder des films pour s’informer (Festival du Film de l’environnement)

- ouvrir un Compte Epargne CO2

- participer à la protection des espèces en voie de disparition (notamment certains poissons pour protéger les écosystèmes)

Au niveau national et international, les enjeux sont politiques et économiques. Le protocole de Kyoto est un traité international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- il faut une politique ferme et décisive de maitrise des déchets / un plan de recyclage rigoureux.

- il faut encourager (financièrement) ou pénaliser (par des taxes) les industries afin de réduire la quantité d'emballage inutile.

- il faut taxer les produits non-recyclables ou non-biodégradables​

- il faut continuer les projets de volontariat dans les zones sinistrées ou à risques, et éduquer les populations locales.

- il faut financer la recherche et les innovations technologiques

- il faut donner une voix à l’écologie militante (associations, partis politiques, défenseurs de l'environnement, etc.)